

un cycle  
de dix  
rencontres  
débats



# art **espace** public

10

[ **espace public  
sous contrôle :  
les artistes veillent** ]

**DOSSIER DOCUMENTAIRE**

## ESPACE PUBLIC SOUS CONTRÔLE : LES ARTISTES VEILLEN

Des systèmes de surveillance des espaces et des personnes toujours plus performants se développent dans les grandes métropoles : caméras, passeports biométriques, puces RFID... De nombreux artistes s'emparent de ces questions, détournent les dispositifs, perturbent les systèmes de contrôles, leur inventent d'autres usages... Que révèlent-ils de ces technologies de quadrillage de l'espace public et de traçage des individus ? Comment participent-ils au développement d'un espace critique ? Jusqu'à quel point sommes-nous complices de cette société de contrôle ?

Avec **Eric Heilmann** maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Louis Pasteur de Strasbourg, **Manu Luksch** artiste, réalisatrice du long-métrage *FACELESS* \*, **Nicolas Thély** maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et auteur de *Vu à la webcam. Essai sur la web-intimité*, Les Presses du Réel, 2002.

Cette rencontre-débat est organisée par Mélody Dupuy, Clotilde Fayolle, Nina Vandenberghe, [étudiantes](#) au sein du Master Projets Culturels dans l'Espace Public.

**Vendredi 28 mars 2008, de 19h à 21h, à la Sorbonne, amphi Richelieu.**

Suivi de la projection de **FACELESS**, un film de Manu Luksch, 2002-2007, 50 min.

Cette rencontre-débat est présentée dans le cadre du cycle **art [espace] public**, dix rencontres-débats proposées du 25 janvier au 28 mars 2008 à la Sorbonne par le **Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public**, université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de **Pascal Le Brun-Cordier**, professeur associé, directeur du Master, en partenariat avec **HorsLesMurs**, centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque. Avec le soutien du **Ministère de la Culture et de la Communication**.

Programme complet du cycle art [espace] public : [www.art-espace-public.c.la](http://www.art-espace-public.c.la)

Site de HorsLesMurs : [www.horslesmurs.fr](http://www.horslesmurs.fr)

Le Journal de bord du Master : <http://masterpcep.over-blog.com>

Médias partenaires : Paris-Art.com — Radio Grenouille — Radio Campus Paris



HorsLesMurs



## [Intervenants]

### Eric Heilmann

Eric Heilmann est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Ses recherches portent sur les usages policiers des technologies de l'information et de la communication. Après des travaux consacrés à l'informatisation des fichiers de police et aux réseaux européens d'informations criminelles (Europol, Schengen, etc.), son attention s'est focalisée sur les usages de la vidéosurveillance dans les espaces urbains.

Il a publié notamment : « La vidéosurveillance, un mirage technologique et politique », in L. Mucchielli (dir), *La frénésie sécuritaire*, éd. La Découverte, 2008 ; « Surveiller (à distance) et prévenir. Vers une nouvelle économie de la visibilité », *Questions de communication*, 2007 ; « La vidéosurveillance, une réponse à la criminalité ? », *Criminologie*, Montréal, 2003.

### Manu Luksch

Manu Luksch est net-artiste et cinéaste viennoise. Elle est née en Autriche en 1970 et vit actuellement à Londres. Elle détient une maîtrise de lettres de l'Université de Vienne. Elle fut la directrice artistique du Munich Media Lab de 1995 à 1997 et co-dirigea Art Servers Unlimited en 1998. En 1999, elle fonde ambientTV.NET. Son travail a été exposé principalement en Europe et en Australie.

À travers ses films, ses performances télématiques et autres œuvres interdisciplinaires, Manu Luksch est constamment préoccupée par l'impact des nouvelles technologies, particulièrement des technologies de surveillance, sur la vie quotidienne, les relations sociales et les structures politiques. Son road movie en ligne de 2001, *Broadbandit Highway*, est réalisé à partir des images de webcams qui surveillent le trafic routier planétaire. Les flux vidéos étaient détournés par un programme et montés en *live* pour faire un film en temps réel qui s'autogénère 24 heures sur 24. De même, la performance télématique *Myriorama* utilisait des données de localisation en *live* d'une personne à distance se servant d'un téléphone portable.

Le projet le plus récent de Manu Luksch est un long métrage : *Faceless*. Il utilise des séquences réelles de vidéosurveillance la mettant en scène. L'artiste a récupéré ces images en vertu de la Loi sur la protection des données du Royaume-Uni, afin de construire un thriller de science-fiction. Dans le cadre de ce film, elle a écrit un manifeste : le « Manifesto for CCTV Filmmakers ».

### Nicolas Thély

Critique d'art, Nicolas Thély est également maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il a publié des articles dans *Le Monde*, *Les Inrockuptibles*, *Le Journal des Arts*, *Beaux-Arts Magazine*, *Contemporary Art* et *Aden*.

Ses thèmes de recherches portent sur l'esthétique, le numérique et l'art contemporain. Il a publié à ce sujet *Vu à la webcam (essai sur la web-intimité)* aux Presses du réel (2002), *Corps, art vidéo et numérique* aux éditions du Scéren-Cndp (2005) et *Manuel d'esthétique* (2005) avec Christophe Beauregard et Vladimir Mitz aux éditions Filigranes.

Depuis 2006, Nicolas Thély a engagé une réflexion autour de la « basse définition » entendue comme régime de perception de l'image. Cela a donné lieu à une exposition (*Basse def* – Centre d'art *Oui* à Grenoble, 2007) et à la publication de deux essais : *Basse def, partage de données*, avec Stéphane Sauzedde (Les Presses du Réel, Dijon, 2007) et *Mes favoris* (éditions Mix, Paris, 2008).

## [Focus]

■ **Faceless, un film de Manu Luksch** 2002-2007, 50 min

**Dans une société sans passé ni futur, les humains sont dépourvus de visage. Une femme est prise de panique un matin lorsqu'elle retrouve le sien. *Faceless* est produit exclusivement avec des images capturées par les caméras de vidéosurveillance, selon les règles du « Manifesto for CCTV Filmmakers ». Le manifeste s'appuie sur une loi britannique qui permet aux personnes filmées dans l'espace public de réclamer une copie de ces enregistrements.**

« Je me souviens que lorsque j'ai déménagé à Londres à la fin des années 90, j'étais assez perplexe devant l'omniprésence et la large acceptation sociale des caméras de surveillance. Certainement, le fait d'avoir grandi à Vienne, où les CCTV n'étaient pas une pratique courante explique l'attention particulière que je leur portais et ma vive réaction. *Faceless* poursuit l'objectif de rendre nos traces de données visibles. Beaucoup de gens qui ont vu le film ont reconnu qu'il avait attiré leur attention sur l'omniprésence de ces caméras. Ceci dit, *Faceless* essaie d'aller plus loin et de rendre compte également des qualités légales de ces images : le scénario du film est un ready-made légal, il reflète l'un des aspects légaux des images CCTV.

Le cœur de mon travail avec les technologies de contrôle comme les CCTV se situe dans les règlements attachés à leur usage, à leur efficacité et à leur fiabilité. Ce qu'ils nous disent sur notre société, plutôt que l'image, la représentation qu'ils produisent.

Il nous est apparu crucial de poser un ensemble de règles compilées dans le manifeste « for CCTV Filmmakers ». Les règles ont forgé l'histoire et toute la structure de la pièce. Le manifeste sert également d'outil d'instruction pour quiconque souhaiterait répéter ce processus. Vous pouvez le comparer aux règles des films Dogma mais on peut également remonter plus loin, aux années 60, à des pièces musicales de Steve Reich ou Alvin Lucier (deux influences majeures pour Mukul qui a composé la bande sonore de *Faceless*) dont les compositions sont des instructions.

J'ai d'abord repéré les caméras, les endroits qu'elles couvrent et j'ai joué la comédie devant elles. Puis j'ai dû retrouver les contacts des contrôleurs de données. J'ai écrit une lettre standard pour ma requête, la seule chose qui me restait à faire, c'était de remplir le moment et l'endroit de l'enregistrement. Je devais ajouter une photo de moi et un chèque de 10 livres. J'ai fait toutes les demandes par écrit et réclamé mon image sur la base du Data Protection Act 1998.

Les images CCTV sont généralement en basse résolution, les couleurs sont délavées et les perspectives distordues. On ressent l'authenticité de ces enregistrements vidéos, on sent qu'ils ont été générés par une machine qui regarde plutôt qu'un humain. Les spectateurs savent que ce sont des images dont la fonction est de surveiller et qu'elles ont été réappropriées dans une fiction. Plus important encore, ça situe l'histoire entre le réel et l'irréel. Nous voyons des enregistrements qui documentent notre vie quotidienne, nous reconnaissons notre monde présent dans ce film.

En ce qui concerne l'absence de visages (effacés ou découpés), les opérateurs des systèmes de surveillance sont obligés de rendre les gens anonymes avant de fournir l'enregistrement vidéo. J'ai commencé à utiliser leur style, leur façon de rendre les gens anonymes, et j'ai également effacé les visages de gens qui étaient bien trop loin pour qu'on puisse les reconnaître. Le mot *faceless* ne signifie pas seulement sans visage mais aussi sans personnalité, sans identité. Et les foules sans visage dans ces enregistrements de surveillance reflètent fortement cette sensation de n'être qu'un point sur une matrice, un numéro dans une foule. »

**Manu Luksch**, extraits d'une interview réalisée par Marie Lechner  
*Libération*, 19 septembre 2007

## [Problématique]

### ■ Des techniques de surveillance qui se multiplient dans l'espace public...

Les caméras de vidéosurveillance ponctuent désormais nos trajets de citoyens. Plus ou moins visibles, elles filment nos parcours, nos comportements et nos actes du quotidien dans les rues, les lieux publics et parfois même privés. Au Royaume-Uni, plus de 4 millions de caméras CCTV (*Closed Circuit Television*) sont implantées dans le pays et majoritairement en ville (une pour quatorze habitants ; un Londonien serait filmé en moyenne près de trois cents fois par jour). En France, le gouvernement veut tripler les 300 000 caméras de vidéosurveillance existantes.

Cependant, les techniques de surveillance ne se résument pas à la vidéo. Les systèmes électroniques sont de plus en plus performants pour suivre « à la trace » nos faits et gestes. Les puces RFID (*radio frequency identification*), les implants, les systèmes d'écoute comme Echelon ou encore les scanners de données Internet se développent.

« La surveillance par définition est une activité qui génère une architecture totalitaire : tout le monde regarde tout le monde, cela crée une pression sociale pour un comportement homogène, cela mène, pour utiliser les mots de Richard Sennett, à un « espace public mort ». » Manu Luksch (« La surveillance est une activité qui génère une architecture totalitaire », *Libération*, 5 septembre 2007)

*Quel est l'impact de la surveillance sur les relations entre sphère privée et sphère publique ? La frontière entre ces deux espaces s'en trouve-t-elle changée ? Quels enjeux soulèverait le glissement de cette frontière ? Pourquoi allons-nous vers un espace public de plus en plus surveillé ?*

### ■ ... mises en débat par des artistes

Vision de citoyens sans visages errant dans les rues de Londres (Manu Luksch), expérience d'une visite des systèmes de sécurité de musée (Renaud Auguste-Dormeuil), interpellation silencieuse d'une caméra solitaire (Banksy) : les propositions artistiques touchant à la question de la surveillance de l'espace public foisonnent. Tentatives de dénonciation, propositions visant à rendre visible, actions de détournement, ces créations interrogent la place de l'individu dans cette généralisation des systèmes de contrôle.

*Comment les artistes s'emparent-ils d'un tel sujet ? Comment envisagent-ils leurs rôles envers le développement de la surveillance ? Que révèlent-ils de ces technologies de quadrillage de l'espace public et de traçage des individus ? À partir de la matière générée par ces techniques, pouvons-nous parler de l'émergence de nouvelles esthétiques ? Les artistes participent-ils au développement d'un espace critique ?*

### ■ Société de contrôle : vers une participation citoyenne ?

« Dans les 113 appartements d'un ensemble HLM à Saint-Pierre-du-Perray, les télévisions familiales sont directement reliées au système de caméras de vidéosurveillance qui balayent l'entrée des immeubles et le parking. [...] « Lorsque nos enfants viennent dîner, j'aime quand ils nous font coucou en partant », et tant pis « s'ils ne peuvent plus nous faire la surprise d'apporter des fleurs ou un gâteau puisqu'on voit tout ». Tant pis aussi, si personne n'ose plus se regarder dans la glace à l'entrée des immeubles. » (David Dufresne, « Dans l'oeil de la vidéosurveillance », *Libération*, 13 mars 1999)

Webcams et web 2.0 font de nous, citoyens lambdas, de potentiels acteurs de la surveillance. *En quoi le développement des technologies participe-t-il à notre acceptation passive de cette société de contrôle ?*

Certains projets artistiques abordent ce sujet en posant la question de la participation du citoyen dans ce processus de surveillance. *Ces projets ont-ils un impact sur notre perception de la surveillance ? Comment aller au-delà de cette acceptation passive ? Jusqu'à quel point sommes-nous complices de cette société de contrôle ?*

# [Cadrage]

## Les modalités de la présence

### ■ Du principe de la surveillance...

« Veiller, être en éveil, du latin *vigere*, être vigoureux, bien vivant (dont est issu *vigil*, *vigilis*, veilleur, sentinelle) : **la veille est une action qui engage des corps et des présences** ; il y a toujours quelqu'un ou quelque chose qui veille (c'est-à-dire littéralement, qui ne dort pas) et quelque chose ou quelqu'un d'autre qui est veillé [...]. Dans "surveillance", le préfixe "sur" vaut à la fois comme une marque intensive et locative : il y a renforcement de la veille et affirmation d'une position de supériorité. La surveillance peut donc être comprise comme une extension et un excès de la veille [...] sur des plans à la fois spatiaux et temporels : dans cette veille renforcée, on passe d'un temps relatif à un temps continu (ce qui surveille est permanent), et d'une position non hiérarchisée à une position hiérarchisée (ce qui surveille contrôle). »

Christophe Kihm, « Vidéosurveillance et fiction.  
Regard et identité, les modalités de la présence », *Art Press*, n°303, juillet 2004

### ■ ... à la logique du dispositif de vidéosurveillance

#### Vidéosurveiller

« Dans "vidéosurveillance", "vidéo", bien évidemment, engage un "voir", mais ce "voir" désigne d'abord un appareil technique, la caméra vidéo, qui suppose elle-même une série de relais et de transmissions pour montrer ce qui doit « être vu » [...].

Cette courte approche lexicale fait déjà saillir quelques traits et articulations relatifs au dispositif de vidéosurveillance. Ils s'appliquent dans un premier temps à la répartition d'informations entre le "voir" et l'"être vu", mais plus encore entre le "visible" et l'"invisible" [...]. [...] **La séparation des espaces et la continuité du temps assurent au partage du visible son efficacité.**

Lorsqu'il engage des relations interhumaines, "vidéosurveiller" présuppose donc l'amplification d'un voir par l'amoindrissement (ou la suppression) d'un autre, et la transformation d'un espace personnel ou privé en espace public [...]. Le voir exclusif et permanent de la vidéosurveillance, dont le but avoué est de contrôler, permet au dispositif d'assurer son régime de fonctionnement par lui-même, c'est-à-dire au détriment de toute fonction de veille réelle [...]. Comme l'a très bien montré Foucault dans son analyse du dispositif de Bentham, le principe d'un dispositif de surveillance, c'est son mode de fonctionnement, et il fonctionne à plein régime à partir du moment où la permanence du contrôle traverse le corps et la conscience de celui qui est contrôlé [...]. Au-delà même de ces relations interhumaines, tout dispositif de vidéosurveillance impose un espace et un temps de présentation (marqué par le présent continu de la transmission) et révoque l'espace-temps d'une représentation (qui, lui, est caractérisé par la multiplication des espaces et des temps). »

Christophe Kihm, « Vidéosurveillance et fiction.  
Regard et identité, les modalités de la présence », *Art Press*, n°303, juillet 2004

#### Que devient alors l'espace public ?

« Avant d'être placé sur la caméra de cinéma, puis à distance câblée sous forme de moniteur vidéo, le "viseur" était la glace réfléchissante installée à la fenêtre du vaste appartement loué du XIX<sup>ème</sup> siècle. "Sa fonction était de projeter la rue, avec son enfilade d'immeubles tous semblables, dans l'espace clos de l'habitat bourgeois, tout à la fois soumettant la rue à l'appartement et délimitant la rue par l'appartement." (Theodor Adorno, *Kierkegaard*, 1933). L'espace public était considéré par le bourgeois du siècle dernier comme une prolongation

voire une parcelle de son espace privé. La télésurveillance du siècle suivant l'institue comme l'espace anonyme, appartenant théoriquement à tout le monde (démocratie oblige) et en réalité à personne. Le droit de regard sur la voie publique échoit à la sécurité : " Circulez, y'a rien à voir ", et à ses objectifs, dont nous sommes les sujets soumis : " Souriez, vous êtes filmés ". »

**François Niney**, *L'épreuve du réel à l'écran, essai sur le principe de réalité*,  
De Boeck Université, 2000

### **Des usages multiples**

« Une fois installé, un dispositif de vidéosurveillance constitue un équipement dont la finalité peut être détournée. Les exemples les plus spectaculaires concernent le contrôle politique assuré par les caméras installées sur la place Tiananmen à Pékin, en juin 1989, qui auraient servi à identifier et à arrêter plusieurs manifestants.

On s'aperçoit ainsi que les caméras installées dans une grande surface commerciale, pour intervenir en cas de vol, sont utilisées pour surveiller le personnel... L'instrument se convertit en outil de contrôle du travail et de la productivité, comme le montrent les nombreuses affaires de licenciement portées devant les tribunaux dans lesquelles l'œil électronique est utilisé comme témoin à charge. La caméra peut aussi servir à examiner le comportement des consommateurs. Elle peut être utilisée pour mieux observer tel ou tel comportement d'achat. L'analyse des moindres faits et gestes permet de perfectionner le positionnement des produits et d'induire le parcours d'achat le plus efficace. »

« La mise au point de logiciels de surveillance permet une observation en quelque sorte " objective ", centrée sur le repérage d'une anomalie de comportement, d'une tenue vestimentaire atypique ou d'une origine ethnique particulière. A la différence d'un opérateur humain, la machine de vision effectue un enregistrement automatique dans le champ dans lequel elle opère. Les fausses interprétations peuvent avoir des conséquences redoutables. »

**André Vitalis**, « Être vu sans jamais voir »,  
*Le Monde Diplomatique*, mars 1998

### **De la dissémination à la généralisation**

« Les premiers systèmes de vidéosurveillance ont été installés au début des années 70 pour apporter une aide à la régulation du trafic routier et pour lutter contre les vols dans les banques et les commerces de luxe. Tout au long des années 80, ces systèmes se sont multipliés dans les transports collectifs, les commerces, les lieux de travail et de loisirs et aux abords des bâtiments publics. Un pas de plus vers la banalisation a été franchi, au début des années 90, quand des caméras ont été installées sur la voie publique, dans les stades et dans les rues de certaines villes.

Cette nouvelle forme de surveillance a suscité, dès l'origine, une méfiance. À la fin des années 80, en France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a imaginé les premières dispositions protectrices. Mais la population a accepté cette technologie de surveillance, perçue comme un moyen de lutte contre la délinquance. Une enquête, en 1996, révèle cependant que l'acceptabilité sociale varie selon les applications. Seulement 9 % des personnes interrogées considèrent la présence de caméras dans les parkings et les magasins comme une atteinte à la vie privée ; en revanche, 51 % estiment que la diffusion, à leur insu, d'une image prise dans un lieu public constitue " une atteinte grave ". »

**André Vitalis**, « Être vu sans jamais voir »,  
*Le Monde Diplomatique*, mars 1998

« La plupart des villes sont désormais dotées de caméras de surveillance. La première a été Sherbrooke (Canada) en 1990. Depuis, la part de marché des gadgets sécuritaires a doublé. Les participants en cachent chez eux – tel l'outil " Spector " marchant sous Windows (les images étant stockées sur ordinateur) –, pour épier la baby-sitter en son absence ; et dans la

chambre pour palier toute tromperie du conjoint. Dernier avatar de la vidéosurveillance, la détection et la mesure automatiques des "airs suspects" par caméras numériques intelligentes avec analyse en temps réel (le procédé Blue Eye). »

**Louis-José Lestocart**, « Vidéosurveillance et fiction, Aporie sur l'enfermement », *Art Press*, n°303, juillet 2004

## ■ Situation de la vidéosurveillance en France

« Plusieurs enquêtes concernant de nombreux dispositifs installés en France dans les lieux publics, publiées en 1995, suggèrent une distinction entre deux formes différentes de vidéosurveillance : une, de prévention, entend établir une relation qui incite la personne à adopter le comportement requis ; l'autre, de répression, se contente d'intervenir en cas de comportement indésirable. »

**André Vitalis**, « Être vu sans jamais voir », *Le Monde Diplomatique*, mars 1998

## La France en chiffres

« Le ministère de l'Intérieur recense 300 685 caméras sur le territoire, dont 243 056 dans les lieux et établissements ouverts au public, 15 100 pour visionner la voie publique et 42 871 dans les transports publics. »

Site internet de La Ligue des droits de l'Homme de la section de Toulon  
[www.ldh-toulon.net](http://www.ldh-toulon.net)

« La préservation de l'ordre public et l'exercice des libertés publiques sont nécessaires à la sauvegarde de principes à valeur constitutionnelle. Or la vidéosurveillance pose dans des termes renouvelés le problème de la conciliation entre ces deux objectifs souvent contradictoires. »

**Eric Heilmann et André Vitalis**

« La vidéosurveillance : Un moyen de contrôle à surveiller », *Le Courrier du CNRS*, n° 82, mai 1996, p. 47-49

## ■ Extraits de la réglementation française

« [...] loi n° 95-73 du 21 janvier 1995, [...] décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 »

### Règlementation pour un lieu public

« Aux termes de la loi de 1995, les dispositifs de vidéosurveillance ne peuvent être mis en place dans les lieux publics que pour des finalités précises : protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords, des installations utiles à la défense nationale, régulation du trafic routier, constatation des infractions aux règles de la circulation et prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, y compris dans les lieux et établissements ouverts au public exposés à des risques d'agression ou de vol. L'installation de tels dispositifs est subordonnée à une autorisation du préfet, prise après avis d'une commission départementale, présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire. »

### Respect de la vie privée

« Les dispositifs de vidéosurveillance ne doivent pas permettre de visualiser les images de l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées. »

« Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les enregistrements doivent être détruits dans un délai maximum fixé par l'autorisation, délai qui ne peut excéder un mois. »

## **L'information des personnes**

« Le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système de vidéosurveillance et de l'autorité ou de la personne responsable. Toute personne intéressée peut s'adresser au responsable d'un système de vidéosurveillance afin d'obtenir un accès aux enregistrements qui la concernent ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu. »

## **La vidéosurveillance dans les lieux « privés »**

« L'implantation de dispositifs de vidéosurveillance dans des lieux qualifiés juridiquement de " privés " – lieux de travail n'accueillant pas de public, établissements scolaires,... – relève des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 [...]. Ils doivent dès lors respecter les dispositions de loi et en particulier n'être mis en œuvre que pour des finalités déterminées et légitimes, toutes dispositions devant être prises pour limiter la durée de conservation des données, garantir la sécurité des traitements et assurer une parfaite information des personnes sur leurs droits d'accès. »

Site internet de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Site internet de l'université Paris 6 : [www.ufr-info-p6.jussieu.fr](http://www.ufr-info-p6.jussieu.fr)

## **Haute technologie pour une traçabilité optimale**

« RFID, nouvelles génération d'étiquettes intelligentes destinées à remplacer les codes à barre, géolocalisation par téléphone mobile, système d'aide à la navigation, bracelet électronique : nombreuses sont les technologies qui favorisent l'émergence de nouveaux services en matière de traçabilité des objets, des animaux et des individus. Avec les puces sous-cutanées, il est même possible de suivre non seulement la localisation et l'itinéraire, mais aussi des paramètres liés à la santé du bénéficiaire. Les différentes technologies ne sont pas au même stade de développement mais globalement, la tendance est la même : la baisse des coûts permet d'envisager leur généralisation, accompagnée d'un foisonnement de services innovants, mais aussi l'émergence de nouvelles menaces. Le spectre de la société de la surveillance est ainsi régulièrement évoqué par les associations de défense de la vie privée. »

**Arnaud Belleil**

« La traçabilité de l'individu mobile : vers la surveillance désirée », *Internet Actu*, 12/10/2004

### **■ À l'ère de la consommation de masse**

#### **Les puces RFID**

« Radio Frequency Identification : méthode utilisée pour stocker et récupérer des données à distance en utilisant des balises métalliques, les « Tag RFID ». Ces balises, qui peuvent être collées ou incorporées dans des produits, et qui sont composées d'une antenne et d'une puce électronique, réagissent aux ondes radio et transmettent des informations à distance. Cette technologie est censée, à terme, remplacer les codes barres.

[...] Les RFIDs peuvent-elles devenir un réseau de surveillance des citoyens ? Imaginons un réseau qui analyserait tous les RFIDs actifs aux sorties des magasins, par exemple. Ainsi, tous les comportements des clients seraient recensés : du simple vol à l'étalage en passant par un achat différent de ce à quoi on pourrait s'attendre d'un point de vue marketing... Chaque achat serait décortiqué, interprété et répertorié dans une immense base de données. »

**Arnaud Bellaire,**

« Puce RFID : mythes et réalités du Big Brother miniaturisé », *Futura sciences*, 2/5/2007

### **■ Pour une communication transparente**

#### **Le téléphone portable**

« Le téléphone portable permet [...] d'identifier la zone dans laquelle se trouve une personne. À partir de la détection simultanée de l'appareil par trois antennes différentes, une simple triangulation permet de connaître assez précisément la localisation géographique de son propriétaire. Un opérateur de téléphonie pourrait donc, si ces pratiques n'étaient pas encadrées par la loi, géolocaliser à tout instant ses abonnés. »

[www.carac-terre.info/files/la\\_traabilit\\_dans\\_la\\_socit\\_en\\_rseau.pdf](http://www.carac-terre.info/files/la_traabilit_dans_la_socit_en_rseau.pdf)

## **Le réseau Echelon**

« Echelon est le produit du pacte Ukusa, signé au tout début de la guerre froide par les États-Unis et le Royaume-Uni – qui furent rapidement rejoints par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'écoute et l'analyse routinières des conversations téléphoniques, fax et courriers électroniques permettent de rapporter vers la National Security Agency (NSA) américaine quantité d'informations, secrètes ou non, concernant l'ensemble des domaines d'intérêt stratégique : données économiques, stratégies des décideurs, milieux concernés par tel ou tel enjeu, etc. Au fil des découvertes se dessine une formidable machine de contrôle, secrète et d'une envergure fascinante. Au Parlement européen se posait une question centrale : les échanges de données pratiqués par les services de renseignements d'un pays membre de l'Union (les services britanniques principalement) peuvent-ils conduire à l'espionnage des citoyens et des entreprises européennes pour le compte de services américains ?

[...] Ce réseau est construit sur les « échanges » d'informations entre services de renseignements de différents pays. Échanges inégaux, bien sûr, les services alliés étant largement dépendants de la NSA (qui décide ce qu'elle prend dans les données collectées chez ses partenaires et choisit ce qu'elle leur répercute). Échanges systématiques, surtout, qui de plus peuvent se dérouler à l'insu des gouvernements concernés. »

**Philippe Rivière**, « Le renseignement américain en accusation. Petits débats sur Echelon », *Le Monde Diplomatique*, 18 avril 2000

## **Internet**

« C'est l'augmentation des moyens de traitements informatiques qui rend possible l'exploitation à une vaste échelle des données personnelles recueillies sur chaque individu, car il ne sert à rien de posséder un énorme stock de données si l'on ne dispose pas des moyens permettant de les interpréter. Dans certains cas, l'exploitation des données est purement commerciale. Le comportement du consommateur, matérialisé par les " traces " qu'il a laissées de ses achats ou de sa navigation internet, est analysé aux fins d'activités de marketing. Ce créneau représente des montants financiers non négligeables en terme de services et d'équipement informatique, et il est en développement constant. »

**Isabelle Renard**, « À la rencontre de la technique et du droit »  
texte en ligne : <http://www.isabelle-renard.com/vie-privee-tracabilite.php>

### **■ Identification personnalisée**

#### **Biométrie**

« Conçue pour faciliter notre quotidien, la traçabilité des individus s'est au fil des années développée. De la simple carte d'identité, elle s'est étendue à des techniques telles que les cartes à puce, le mobile... et aujourd'hui la biométrie. Ce système est fondé sur le principe de l'identification et l'authentification d'un individu à partir d'une caractéristique physiologique. En effet, la biométrie utilise nos « données » physiques, biologiques ou comportementales pour identifier une personne de manière sûre. C'est en quelque sorte, une version du " code barre " humain. Les techniques les plus utilisées dans la biométrie sont les relevés d'empreintes digitales, l'iris, l'image du visage, la forme d'une main... »

**Cindy Huet**, « Faut-il avoir peur de la biométrie ? », *TraceneWS Info*, 21 janvier 2006

#### **Les implants - les puces « Digital Angel » et « Verichip »**

« Le mercredi 13 octobre 2004, la puissante et intransigeante Food and Drug Administration (FDA) américaine a autorisé la mise sur le marché de la première puce implantée sous la peau, et son utilisation par les hôpitaux américains. [...] Il s'agit d'une puce de la taille d'un petit grain de riz, qui utilise la technologie RFID [...]. Insérée sous la peau du patient, elle est invisible et affecte à son porteur un numéro à 16 chiffres. La société indique que le meilleur endroit pour placer la puce se trouve au niveau du triceps, entre le coude et l'épaule du bras

droit. Un scanner propriétaire permet de lire le numéro. Il transmet une impulsion d'énergie qui " réveille " la puce - qui ne possède pas de source autonome d'alimentation, ce qui permet sa miniaturisation et fait le succès des puces RFID. [...] Une fois " éveillée " par le scanner, elle transmet alors son numéro d'identification. Il ne reste plus qu'à se connecter de façon sécurisée par Internet à une base de données qui va contenir toutes les informations médicales du patient. [...] D'importantes applications sont déjà prévues pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, de diabète et autres maladies pouvant nécessiter des interventions rapides des services d'urgence, avec des protocoles spécifiques. »

**Dominique Piotet,**

« VeriChip : la première puce à implanter dans le corps humain homologuée par la Food And Drug Administration américaine... ou « Big Brother Inside »... »,  
*L'Atelier, centre de veille technologique de BNP Paribas, 22 octobre 2004*

### **Le système de veille totale**

« L'année dernière [...] les demandes de surveillance déposées par le gouvernement fédéral des États-Unis au titre de la loi sur la surveillance des activités de renseignement à l'étranger (*Foreign Intelligence Surveillance Act*), qui avaient pour but de pourchasser les espions étrangers, ont, pour la première fois dans l'histoire américaine, dépassé le nombre de l'ensemble des demandes effectuées en vertu de la loi nationale. Le projet sur la sécurité de la patrie, le système de veille totale (*Total Information Awareness system*) et le système national d'enregistrement des entrées et des sorties, le profilage et l'enregistrement des résidents d'une région géographique, d'une origine religieuse ou d'un sexe en particulier, ainsi que bon nombre d'autres initiatives, mettent en péril les normes et les traditions canadiennes, de même que les droits de la personne nationaux et internationaux. Il existe une tendance alarmante à renforcer l'« harmonie » (sic) de nos lois, nos pratiques et nos règlements administratifs, sans débat suffisant au sein du public ni du Parlement. »

Extraits du « **Rapport de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles** (CSILC) en réaction au 1er rapport annuel de Justice Canada sur l'application de la Loi antiterroriste (C-36) », 14 mai 2003

## [Regards croisés sur la surveillance]

### ■ Être vu sans jamais voir.

#### ■ Les télécrans de Georges Orwell.

« Derrière Winston, la voix du télécran continuait à débiter des renseignements sur la fonte et sur le dépassement des prévisions pour le neuvième plan triennal. Le télécran recevait et transmettait simultanément. Il captait tous les sons émis par Winston au-dessus d'un chuchotement très bas. De plus, tant que Winston demeurait dans le champ de vision de la plaque de métal, il pouvait être vu aussi bien qu'entendu. Naturellement, il n'y avait pas moyen de savoir si, à un moment donné, on était surveillé. Combien de fois, et suivant quel plan, la Police de la Pensée se branchait-elle sur une ligne individuelle quelconque, personne ne pouvait le savoir. On pouvait même imaginer qu'elle surveillait tout le monde, constamment, mais de toute façon, elle pouvait mettre une prise sur votre ligne chaque fois qu'elle le désirait. On devait vivre, on vivait, car l'habitude devient instinct, en admettant que tout son émis était entendu et que, sauf dans l'obscurité, tout mouvement était perçu. »

**Georges Orwell, 1984,**  
trad. Amélie Audiberti, Gallimard, coll. Folio, 1972 (première édition 1949)

#### ■ Le panopticon de Jeremy Bentham et la société de surveillance.

« Une peur a hanté la seconde moitié du dix-huitième siècle : c'est l'espace sombre, l'écran d'obscurité qui fait obstacle à l'entière visibilité des choses, des gens, des vérités. [...]

On connaît le principe architectural du panoptique que l'économiste Jeremy Bentham invente en 1786 : à la périphérie un bâtiment en anneau ; au centre, une tour ; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau ; le bâtiment périphérique est divisé en cellules, dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment, ce qui permet à la lumière de traverser les cellules de part en part. Il suffit alors de placer un surveillant dans la tour centrale, et dans chaque cellule d'enfermer un prisonnier. [...] Le dispositif panoptique aménage des unités spatiales qui permettent de voir sans arrêt et de reconnaître aussitôt. En somme, on inverse le principe du cachot ; ou plutôt de ses trois fonctions – enfermer, priver de lumière et cacher – on ne garde que la première et on supprime les deux autres. La pleine lumière et le regard d'un surveillant captent mieux que l'ombre, qui finalement protégeait. La visibilité est un piège. [...]

Si la société s'est intéressée au projet du Panoptique de Bentham, c'est qu'il donnait, applicable à bien des domaines différents, la formule d'un pouvoir par transparence, d'un assujettissement par mise en lumière. Ce sont les places sombres dans l'homme que veut voir disparaître ce Siècle des lumières. [...]

Dans le panoptique, pas besoin d'armes, de violences physiques, de contraintes matérielles. Mais un regard. Un regard qui surveille et que chacun, en le sentant peser sur lui, finira par intérioriser au point de s'observer lui-même ; chacun ainsi, exercera cette surveillance sur et contre lui-même. [...]

Notre société n'est pas celle du spectacle, mais de la surveillance ; sous la surface des images, on investit les corps en profondeur ; derrière la grande abstraction de l'échange, se poursuit le dressage minutieux et concret des forces utiles. [...] Nous sommes bien moins grecs que nous ne le croyons. Nous ne sommes ni sur les gradins, ni sur la scène, mais dans la machine panoptique, investis par ses effets de pouvoir que nous reconduisons nous-mêmes puisque nous en sommes un rouage. »

**Michel Foucault, « L'œil du pouvoir »,**  
*Le panoptique*, Jeremy Bentham, Éditions de La Villette, 2005 (première édition, 1975)

## ■ De la société disciplinaire à la société de contrôle

« Foucault a très bien analysé le projet idéal des milieux d'enfermement, particulièrement visible dans l'usine : concentrer ; répartir dans l'espace ; ordonner dans le temps ; composer dans l'espace-temps une force productive dont l'effet doit être supérieur à la somme des forces élémentaires. Mais ce que Foucault savait aussi, c'était la brièveté de ce modèle : il succédait à des sociétés de souveraineté, dont le but et les fonctions étaient tout autres (prélever plutôt qu'organiser la production, décider de la mort plutôt que gérer la vie) [...] Mais les disciplines à leur tour connaîtraient une crise, au profit de nouvelles forces qui se mettraient lentement en place, et qui se précipiteraient après la Deuxième Guerre mondiale : les sociétés disciplinaires, c'était déjà ce que nous n'étions plus, ce que nous cessions d'être.

Nous sommes dans une crise généralisée de tous les milieux d'enfermement, prison, hôpital, usine, école, famille. [...] Les ministres compétents n'ont cessé d'annoncer des réformes supposées nécessaires. Réformer l'école, réformer l'industrie, l'hôpital, l'armée, la prison ; mais chacun sait que ces institutions sont finies, à plus ou moins longue échéance. Il s'agit seulement de gérer leur agonie et d'occuper les gens, jusqu'à l'installation de nouvelles forces qui frappent à la porte. Ce sont les sociétés de contrôle qui sont en train de remplacer les sociétés disciplinaires. »

### ■ Vers une science de la surveillance ?

« Les sociétés disciplinaires ont deux pôles : la signature qui indique l'individu, et le nombre ou numéro matricule qui indique sa position dans une masse. C'est que les disciplines n'ont jamais vu d'incompatibilité entre les deux, et c'est en même temps que le pouvoir est massifiant et individuant, c'est-à-dire constitue en corps ceux sur lesquels il s'exerce et moule l'individualité de chaque membre du corps. [...]

Dans les sociétés de contrôle, au contraire, l'essentiel n'est plus une signature ni un nombre, mais un chiffre : le chiffre est un mot de passe, tandis que les sociétés disciplinaires sont réglées par des mots d'ordre (aussi bien du point de vue de l'intégration que de la résistance). Le langage numérique du contrôle est fait de chiffres, qui marquent l'accès à l'information, ou le rejet. On ne se trouve plus devant le couple masse-individu. Les individus sont devenus des " individuels ", et les masses, des échantillons, des données, des marchés ou des " banques ". C'est peut-être l'argent qui exprime le mieux la distinction des deux sociétés, puisque la discipline s'est toujours rapportée à des monnaies moulées qui renfermaient de l'or comme nombre étalon, tandis que le contrôle renvoie à des échanges flottants, modulations qui font intervenir comme chiffre un pourcentage de différentes monnaies échantillons. »

### ■ L'importance du traitement de l'information

« Il est facile de faire correspondre à chaque société des types de machines, non pas que les machines soient déterminantes, mais parce qu'elles expriment les formes sociales capables de leur donner naissance et de s'en servir. Les vieilles sociétés de souveraineté maniaient des machines simples, leviers, poulies, horloges ; mais les sociétés disciplinaires récentes avaient pour équipement des machines énergétiques, avec le danger passif de l'entropie, et le danger actif du sabotage ; les sociétés de contrôle opèrent par machines de troisième espèce, machines informatiques et ordinateurs dont le danger passif est le brouillage, et l'actif, le piratage et l'introduction de virus. Ce n'est pas une évolution technologique sans être plus profondément une mutation du capitalisme. C'est une mutation déjà bien connue qui peut se résumer ainsi : le capitalisme du XIX<sup>ème</sup> siècle est à concentration, pour la production, et de propriété. »

### ■ Vers un « nouveau régime de domination »

« Il n'y a pas besoin de science-fiction pour concevoir un mécanisme de contrôle qui donne à chaque instant la position d'un élément en milieu ouvert, animal dans une réserve, homme dans une entreprise (collier électronique). Félix Guattari imaginait une ville où chacun pouvait

quitter son appartement, sa rue, son quartier, grâce à sa carte électronique (dividuelle) qui faisait lever telle ou telle barrière ; mais aussi bien la carte pouvait être recrachée tel jour, ou entre telles heures ; ce qui compte n'est pas la barrière, mais l'ordinateur qui repère la position de chacun, licite ou illicite, et opère une modulation universelle.

[...] Ce qui compte, c'est que nous sommes au début de quelque chose. Dans le régime des prisons : la recherche de peines de " substitution " au moins pour la petite délinquance, et l'utilisation de colliers électroniques qui imposent au condamné de rester chez lui à telles heures. Dans le régime des écoles : les formes de contrôle continu, et l'action de la formation permanente sur l'école, l'abandon correspondant de toute recherche à l'Université, l'introduction de l' " entreprise " à tous les niveaux de scolarité. Dans le régime des hôpitaux : la nouvelle médecine " sans médecin ni malade " qui dégage des malades potentiels et des sujets à risque, qui ne témoigne nullement d'un progrès vers l'individuation, comme on le dit, mais substitue au corps individuel ou numérique le chiffre d'une matière " dividuelle " à contrôler. Dans le régime d'entreprise : les nouveaux traitements de l'argent, des produits et des hommes qui ne passent plus par la vieille forme-usine. Ce sont des exemples assez minces, mais qui permettraient de mieux comprendre ce qu'on entend par crise des institutions, c'est-à-dire l'installation progressive et dispersée d'un nouveau régime de domination. »

Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle »,  
*L'autre journal*, n°1, 1990

## ■ Les citoyens : acteurs de la surveillance ?

« " Coucou ! " Patricia, elle, serait plutôt assidue. Le matin, à l'heure du facteur, elle zappe, sur " l'entrée " : " s'il met du courrier dans ma boîte, je descends. Sinon, je reste chez moi à faire mon ménage". À l'heure de la sortie du collège, le canal " entrée " illumine à nouveau le salon de son duplex : " je vois si mes enfants rentrent. C'est plus rapide que d'aller au balcon. " Le soir, changement de chaîne, la télé est branchée sur le " parking ", une mosaïque sur laquelle on voit toute l'entrée et les boxes, les néons qui scintillent, les voitures au ralenti et les piétons qui gagnent leur escalier: " mes enfants regardent si papa rentrent avec sa voiture ". Mais Patricia, souvent, fait mieux. Avant de se coucher, elle glisse une cassette dans le magnétoscope et enregistre le " parking ", au cas où. Plusieurs heures d'images en noir et blanc qu'elle visionne le lendemain dans l'après-midi: " en accéléré, ça me prend 25 minutes ". »

David Dufresne, « Dans l'œil de la vidéosurveillance »,  
*Libération*, 13 mars 1999

### ■ L'adhésion de la population

« L'essor des dispositifs visuels de surveillance a suscité une réflexion abondante qui s'attache en particulier à renouveler le cadre conceptuel élaboré par Foucault – en référence au *panopticon* de Bentham – pour appréhender les nouvelles modalités d'exercice du contrôle social. Forts instructifs, tous ces travaux dont les auteurs emploient des métaphores variées pour décrire ces nouvelles machineries – *synopticon* (Mathiesen), *omnicon* (Groombridge), *neo-panopticon* (Mann) – présentent néanmoins une faiblesse majeure, celle d'ignorer l'adhésion de la population au déploiement de la vidéosurveillance dans les espaces urbains. Or, il faut bien l'admettre, à l'exception de quelques minorités militantes, le déploiement des dispositifs de vidéosurveillance dans la cité est soutenu par la population ou la laisse profondément indifférente. Toutes les enquêtes menées sur le terrain confirment la réalité de ce phénomène. Et l'on voit mal ce qui pourrait l'infléchir dans les années à venir. À la fin des années 1990, un chercheur britannique soulignait que les caméras de vidéosurveillance étaient " aussi familières au public que les cabines téléphoniques et les lampadaires " (Fyfe, 1998). On peut affirmer avec certitude que cette observation vaut désormais aussi pour la France. »

Eric Heilmann, texte rédigé pour la rencontre-débat  
« Espace public sous contrôle : les artistes veillent » du 28 mars 2008 à la Sorbonne

## ■ La Webcam selon Nicolas Thély

### **Au-delà de la vidéosurveillance.**

« Assurant a priori les mêmes fonctions que les caméras de vidéosurveillance, les webcams étendent leur pouvoir d'action d'un usage strictement professionnel et policier à une utilisation plus privée et parfois ludique. À mon avis à tort, certains théoriciens vont concentrer alors leurs analyses des webcams en stigmatisant sa fonction de contrôle des individus et des images. Car une webcam peut permettre la surveillance à distance d'une cafetière, d'un parking, d'une personne, d'un animal dans un zoo, de s'informer sur l'état du trafic d'un réseau routier voire même l'état du ciel d'une plage ou d'un spot pour faire du surf. [...]

Mais ne rêvons pas, nous ne sommes pas encore les maîtres des caméras d'Internet. Il y a une limite aux propos de Daniel Schneidermann, par exemple lorsqu'il écrit que " la webcam est l'arme idéale de la victime de la rumeur. Elle permet à chacun de vérifier par lui-même, sans intermédiaire, que la rumeur est infondée ". Lors des incidents à Gênes en juillet 2001 en marge du sommet du G7/G8, toutes les webcams de la ville avaient été soudainement débranchées. Un message écrit en anglais informait les internautes du caractère provisoire et nécessaire de Black out : " Service in maintenance. This visible image is not current " ce qui signifie " En cours d'entretien. Cette image n'est pas actualisée. " Cet exemple qu'avec les webcams, on montre ce que l'on souhaite, et quand on ne veut rien montrer il suffit d'interrompre l'accès aux images. »

### **Bricoler ses images personnelles.**

« Les webcams personnelles, quant à elles, ne relèvent pas de cette logique de l'enfermement volontaire<sup>1</sup>, mais de l'autofilimage. Si l'ennui transite à travers les images diffusées, l'occupation première des webcamés est d'animer leur site, par leur présence, la constitution d'albums d'images et la diffusion hebdomadaires de journaux ou notes personnelles. Le piège, lorsqu'on s'intéresse aux webcams, est d'être victime du premier coup d'œil jeté sur un site, de la première impression. Nerdman, par exemple, reprend à son compte le dispositif de la surveillance. [...]

Mais les images proposées ne reprennent pas le langage classique de la vidéosurveillance. Le cadre de l'image est serré : on ne peut réellement identifier qui est devant l'objectif de la caméra. Ce qui intéresse Nerdman ou Corrie<sup>2</sup>, c'est le fait d'obtenir des images de soi dans son propre quotidien. Rappelons les faits : depuis quatre ans, Corrie met en place une couverture visuelle de son espace intérieur mûrement réfléchi, opérant toujours de la même façon : elle déplace sa caméra Hi8, oriente son objectif, et resserre le cadre. Corrie évite de filmer les temps morts : durant son absence ou bien quand la jeune se réserve un peu d'intimité avec son compagnon, elle ne laisse jamais l'image d'un piège mais toujours une image choisie, volontairement fixe, sous laquelle où elle se trouve ou ce qu'elle fait. Le langage visuel est très rudimentaire même si chaque plan est délibéré. »

Nicolas Thély, *Vu à la webcam (essai sur la web-intimité)*,  
Les Presses du réel, 2002

## ■ Du *panopticon* au *synopticon* de Mathiesen

La notion de *panopticon* est pour certains chercheurs dépassée par celle du *synopticon*<sup>3</sup>. Objet multiple, le *synopticon* serait le principe selon lequel chaque individu serait potentiellement détenteur du pouvoir du *panopticon*, aboutissant à une surveillance réciproque générale. Les vidéos sur Internet, mises en partage en seraient un exemple, notamment celles concernant les personnalités politiques, elles sont le résultat du pouvoir de surveillant de chaque individu.

« Le but de la surveillance était d'empêcher les évasions. [...] Le *synopticon* est par nature global ; l'acte de regarder délie les spectateurs de leur attache locale, il les transporte virtuellement dans le cyberspace, là où les distances ne comptent plus, même si leur corps reste sur place. [...] Le *panopticon* forçait les gens à occuper une place que l'on pouvait

1 L'auteur fait ici référence au paragraphe précédent traitant des émissions de télé-réalité type *Loft Story*.

2 Nerdman et Corrie sont deux webcamers actifs observés par Nicolas Thély pour sa thèse.

3 Le « *synopticon* » est un concept également appelé « périoptique » par le sociologue Michalis Lianos.

surveiller. Le *synopticon* n'a pas besoin d'utiliser la coercition : il opère par la séduction, qui les amène à devenir spectateurs. Dans le *panopticon*, des individus locaux sélectionnés en regardaient d'autres [...], dans le *synopticon*, les locaux regardent les mondiaux. »

**Thomas Mathiesen**, *The Viewer Society, Michel Foucault's Panopticon Revisited*,  
University of Oslo, Norway, 1997, SAGE Publications

# [Projets d'artistes]

## ■ Historique

### ■ Bruce Nauman, *Video Surveillance Piece : Public Room, Private Room, 1969-1970*

« Bruce Nauman s'appuie dans cette proposition sur une distinction particulièrement opératoire posée par le dispositif de vidéosurveillance (public / privé). On entre dans une pièce où figure au sol, dans un coin, un moniteur. Une caméra placée au plafond, à l'opposé du moniteur, filme la pièce. On s'attend donc à se voir apparaître dans ce moniteur mais, contre toute attente, c'est dans un autre moniteur, figuré sur l'écran du premier que sont retransmis les mouvements des spectateurs dans la pièce.

Sortant de cette pièce, on longe un autre espace, de même dimension, mais qui reste totalement inaccessible : cette *Private room*, on le comprend est équipée du même dispositif que *Public room*, et elles s'échangent leurs images respectives (la caméra de l'une transmet les images de l'autre et vice versa). Il y a redoublement et disjonction, donc rupture logique entre l'espace physique et sa duplication à l'écran. »

Christophe Kihm, « Vidéosurveillance et fiction.

Regard et identité, les modalités de la présence », *Art Press*, n°303, juillet 2004

### ■ Dan Graham, *Time delay Room, 1974*

« Ce sont deux pièces de taille égale mais ouverte l'une à l'autre. Elles comportent chacune deux écrans et une caméra accrochée au plafond, dans l'axe opposé. Dans chaque pièce, sur l'un des deux moniteurs, le public voit *live* les occupants de l'autre pièce ; sur l'autre il se voit dans la pièce qu'il occupe mais avec un décalage temporel de 8 secondes. La désynchronisation des temps et le dédoublement de la figure du spectateur et du regardeur, en regardeur/regardé brouille les pistes : on est à la fois le surveillant et le surveillé, le veilleur et le veillé. Continuité temporelle, séparation spatiale, impossibilité de (tout) voir... on retrouve bien ici les composantes essentielles de vidéosurveillance, à une nuance près, mais de taille : on entre et on sort du dispositif comme on l'entend, on y joue plusieurs rôles ».

Christophe Kihm, « Vidéosurveillance et fiction.

Regard et identité, les modalités de la présence », *Art Press*, n°303, juillet 2004

### ■ Mona Hatoum, *Don't Smile, you are on camera! (ne souriez pas, vous êtes filmé), 1980, vidéo sonore, noir et blanc*

« Cette performance se passe en public dans une salle. Mona Hatoum filme le public avec une caméra vidéo qui est directement reliée à un moniteur vidéo. Le public voit ce qu'elle filme. Quand l'artiste passe le public en revue avec sa caméra, elle s'attarde sur les parties corporelles de certains spectateurs. Jusqu'ici rien de surprenant et puis d'autres images apparaissent en superpositions. Quand Mona Hatoum filme le torse d'un jeune homme, on le voit aussi torse nu et mieux encore on voit ensuite ses poumons comme une radiographie. Surprise dans l'assistance. La caméra de l'artiste a-t-elle des fonctions jusqu'ici insoupçonnées ? Permet-elle de voir sous les vêtements, mieux encore sous la chair ?

En réalité, le dispositif de captation est un faux circuit fermé. La caméra de l'artiste n'est pas directement branchée sur le moniteur. Les images circulent d'abord dans une salle annexe où sont cachés deux assistants, un homme et une femme. Equipés eux-mêmes d'une caméra vidéo, ils se filment ou filment des radiographies en diffusant directement l'image en superposition sur l'écran du moniteur dans la salle.

Amusante plus que terrorisante, cette manipulation qui vient déshabiller, dévoiler l'intimité des personnes est en réalité une prise de position contre la prolifération des caméras de

vidéosurveillance dans l'espace public depuis le début des années 1970 et 1980. L'artiste met aussi en garde les spectateurs contre leur lecture spontanée de l'image. La vidéo permet de dupliquer la réalité mais ce n'est qu'une image. »

Nicolas Thély, *Corps, art vidéo et numérique*, CNDP, 2006

## ■ Surveillance Camera Player

### Théâtre pour les vidéosurveillants

« Pour lutter contre les caméras, les Surveillance Camera Player n'usent pas de violence, pas plus qu'ils ne recourent aux moyens traditionnels des mouvements citoyens américains, qu'il s'agisse de plaintes, de pétitions ou de manifestations. Ils utilisent le trottoir comme une scène. Ils écrivent eux-mêmes leurs pièces, quand ils n'adaptent pas des textes de Jarry ou de Poe. Leur public se recrute fortuitement parmi les passants — et surtout parmi les anonymes qui suivent les écrans de surveillance. »

### Caméras et surveillance

« Pour les Surveillance Camera Player, les caméras de surveillance sont dangereuses en ce sens qu'elles ne remplissent guère le rôle qu'elles sont censées jouer. Ils estiment qu'elles ne sont pas tant des outils de lutte contre la délinquance que des instruments de contrôle social.

Bill Brown, membre des SCP, déclare : « Peu importe généralement qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de caméra en un endroit précis, pourvu que les gens croient qu'il y en a une. Il peut en fait ne s'agir que d'un leurre, et pourtant les comportements vont changer dès lors que les gens pensent être filmés. En d'autres termes, il s'agit manifestement d'installer un système contrôlant non pas les comportements, mais les consciences. »

### Critique des médias et surveillance

« Les SCP définissent leur approche théâtrale comme une reprogrammation des caméras de surveillance. L'attention soutenue et le scepticisme professionnel des observateurs constituent à leurs yeux un motif suffisant pour mener une critique concrète et pratique des médias. Méthodiquement, ils s'efforcent de refaire des caméras un instrument productif en les utilisant comme porteurs d'un message. »

### Subversion

« Bill Brown : "Nous essayons de saper le système dans son entier et de l'utiliser à nos fins pour diffuser un message qui le contredit. Une caméra de surveillance émet le signal suivant : Conduis-toi correctement ! Or nous utilisons les caméras pour un comportement incorrect." »

Friedrich Tietjen,

« Les « Surveillance Camera Players » pointent l'érosion rampante de la vie privée dans l'espace public », *Voir et être vu*, Arte, 9 décembre 2002

## ■ Le Géant (*Der Riese*) de Michael Klier, 1984

### Images et réappropriation

« *Le Géant* de Michael Klier repose sur la réappropriation d'images issues de la technologie de surveillance : plans fixes de caméras de surveillance, séquences enregistrées par des policiers lors d'une manifestation, portraits robots et paysages simulés. Les caméras suivent mécaniquement les flux dans les espaces divers, enregistrant les mouvements le long des autoroutes, dans les rues, sur un lac, autour d'un aéroport, sur une plage, sur le terrain d'une maison particulière et dans un sex-shop. *Le Géant* préfigure une société devenue "transparente" grâce aux dispositifs de surveillance, une société dans laquelle aucun mouvement ne semble plus pouvoir échapper au contrôle visuel. »

Synopsis du film sur le site de Télérama, [www.telerama.fr](http://www.telerama.fr)

« Notre regard fouille, cherche dans ces images banales que rien ne justifie, dans ce flot de hasard, une fiction invisible. Elle apparaît dans l'attente de l'événement, dans le rapport qui s'instaure entre ces images désaffectées et dépourvues d'histoires. »

« C'est une à autre inversion du regard, entre objectif et subjectif, que nous convie la vidéo de l'allemand Michael Klier, *le Géant (Die Riese)*, qui, coïncidence, date de 1984, date d'anniversaire de Big Brother. [...] " Circulez, y'a rien à voir " semblent dire ces kilomètres de bandes filmées sans l'exercice d'aucun regard. Et y a-t-il seulement quelqu'un qui regarde les écrans terminaux de ces réseaux de télé-surveillance, dont le pouvoir est autant virtuel, dissuasif, qu'actuel, au sens de la vision opérationnelle en temps " réel ".

Avant de voir *Le Géant*, j'imaginai, un froid panoptique, à la Big Brother justement, nous donnant à éprouver cette omni-vidéo-surveillance dont la vision anonyme est partout, l'œil est nulle part, et que Paul Virilio compare à l'éclairage urbain. La machine de vision totale et la vision accomplie comme machine sans regard. Les humains " vus " comme des pions, leurs véhicules comme des mobiles, leurs déplacements comme rémanences sur la rétine électronique du réseau-monstre, déclenchant une alerte en cas d'écart à la norme, de trajectoire anémique.

### **Un récit latent**

En fait, Klier a fait le contraire : il a voulu restituer à ces vidéos machinales un point de vue subjectif, retrouver, dans ces documents sans événements, des lambeaux de récits de fiction traditionnelle. Il s'est employé, à contre-courant, à romancer, romantiser, en témoignent les musiques d'accompagnement de Mahler et Wagner. Le système de télésurveillance est convoqué dans le but d'en extraire des « accidents rassurants », des affleurements d'histoire ou de beauté, selon le principe que l'humain ressortirait d'autant mieux d'une organisation qui le nie. La musique serait alors le signal d'une transcendance humaine : tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, il y a de l'histoire... »

François Niney, *L'épreuve du réel à l'écran, essai sur le principe de réalité*,  
De Boeck Université, 2000

## **Actualité artistique**

### **■ Renaud Auguste-Dormeuil – Réseau Mabuse Diffusion**

#### **Visite guidée à thème : SECURITE ET PATRIMOINE**

« Depuis plusieurs années, la majorité des grands musées français propose à leurs visiteurs – quelles que soient leurs nationalités –, différentes invitations visuelles ou sonores afin de les guider dans leur visite, brochures offertes à l'entrée des expositions, visites de groupes accompagnés d'un guide, fiches explicatives devant chaque oeuvre ou bien encore baladeurs sonores individuels. L'installation sonore du *Réseau MABUSE Diffusion* a pour finalité de détourner l'utilisation des baladeurs afin d'inviter les visiteurs à effectuer une visite du musée bien différente. La visite que proposent ces nouveaux baladeurs porte sur les systèmes de sécurité du musée, et permet aux visiteurs de découvrir un à un tous les systèmes de protection de l'espace d'exposition ainsi que tous les dispositifs de sécurité des oeuvres exposées. Sont donc présentés les différents systèmes anti-vol, anti-incendie, les réseaux de vidéo surveillance, les rotations des gardiens du musée, etc. La bande sonore des *Visites guidées à thème : SECURITE ET PATRIMOINE* reproduit le montage sonore qu'utilisent habituellement les enregistrements des musées. On retrouve ainsi la voix off, la manière de diriger le visiteur dans le musée (repères dans le déroulement de la visite), un historique de la sécurité du musée, et aussi quelques anecdotes sur ce thème. »

Installation sonore pour visite guidée – CCC Tours, octobre 1998-janvier 1999, Visite audio guidée du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Tokyorama, Palais de Tokyo, 2001

- **Mabuse Paris Visit Tour**



Mini-bus neuf places, un chauffeur, une conférencière, Ensba, décembre 1999 à février 2000, Paris

- **Roch Forowicz – *Interception*, performance « urban-hacktivist »**

« L'artiste polonais Roch Forowicz a récemment entrepris un travail de sensibilisation radicale sur la problématique évidente de l'augmentation exponentielle du tout sécuritaire dans nos sociétés douillettes. Avec *Interception*, il signe une performance de pré-guerilla urbaine tempérée et interroge hacktivement la notion de droit fondamentale au respect de la vie privée dans les lieux publics. Après fauchage d'une caméra dans un coin sombre de Varsovie, il la réutilise au cœur d'une station de métro, à deux pas de la gare centrale de Gdansk, pour capter toutes les allées et venues des usagers. La projection, enrichie d'un traçage logiciel, focalise la perception des badauds sur la culpabilité latente de tout à chacun et le renforcement de la sentence "personne n'est innocent". »

Chronique Fluctuat.net de sumoto.iki : [www.fluctuat.net/blog/](http://www.fluctuat.net/blog/)  
Vidéo d'*Interception* : [www.environment.pl/interception](http://www.environment.pl/interception)

- **Opéra Pagai – *Safari Intime*. Théâtre de rue.**

### **La surveillance comme voyeurisme**

« Qui n'a jamais rêvé de pouvoir épier ses voisins dans les situations les plus intimes et les plus secrètes sans le risque d'être démasqué ? L'Observatoire des Comportements Humains vous permet désormais de le faire en toute impunité ! Laissez désormais libre cours à votre curiosité grâce au parcours étonnant que vous propose l'Observatoire à l'occasion de la Journée nationale de l'Intime. Une soirée "portes et fenêtres ouvertes" par les ruelles, les escaliers et les jardins de la ville qui vous permettra de découvrir, à travers une approche scientifique et rigoureuse, des spécimens humains dans leur milieu naturel.

ATTENTION ! La réalité étant parfois difficile à accepter, certaines scènes pourraient heurter la sensibilité de ceux qui n'ont jamais osé regarder par le trou de la serrure...

« Artisans de la ville invisible, héritiers d'Italo Calvino, révélateurs de notre propre réalité revisitée par le sens de leur présence furtive, Opéra Pagai vous laisse acteurs-actifs de vos paysages quotidiens en des détournements sensuels qui donnent l'envie de partager, de prolonger... l'ineffable moment où... »

Opéra Pagai, compagnie dirigée par **Cyril Jaubert**  
Informations sur [www.operapagai.com](http://www.operapagai.com)

■ **Anne Zeitz – *Le Christ de Saclay, Saclay, 2005. Série photographique***

« Cette série photographique reconstitue la topographie d'un terrain contrôlé en exposant des mécanismes d'exclusion. Coupé en deux parcelles par un carrefour et caractérisé par une sécurisation accrue, il s'agit d'un centre de recherche nucléaire et d'un terrain militaire. Les dispositifs de sécurité mis en oeuvre établissent une fragmentation de l'espace et rendent compte de la problématique de l'accessibilité à des lieux comme à des informations dans la société actuelle. *Le Christ de Saclay* est une analyse systématique de l'anneau périphérique de ce terrain fragmenté, protégé et sécurisé. »

■ **Art is not dead – *Aidons les drones à nous surveiller, Noisy-le-Sec, 2008. Théâtre d'intervention.***

« Art is not dead est un collectif d'artistes dont le but est de sensibiliser un large public sur des thèmes de société non débattus grâce à des interventions artistiques. »

« La performance, qui peut s'apparenter à du théâtre d'intervention, s'est déroulée de la manière suivante : des comédiens habillés comme des stewards sont allés à la rencontre des passants afin de leur expliquer la meilleure attitude citoyenne à adopter pour ne pas entraver l'action des drones.... L'utilisation d'une technique militaire pour surveiller un département français n'est pas neutre: elle contribue à stigmatiser la banlieue – et le "9-3" en particulier – comme une zone de non-droit, de guerre civile potentielle à placer sous haute surveillance. Pour notre collectif, il ne s'agit pas de prendre position pour ou contre l'usage des drones par le ministère de l'Intérieur mais plutôt de créer une situation qui permette aux habitants directement concernés de se positionner face à une mesure de surveillance aérienne présentée comme utile pour leur sécurité. Il s'agit au final, de voir jusqu'où il est possible d'utiliser l'argument de la sécurité pour restreindre la liberté des citoyens avec leur accord. Cette action fait également écho à la spectaculaire opération de police menée à Villiers-le-Bel (Val d'Oise) le 18 février. »

Site Internet d'Art is not dead (vidéos en ligne): [www.artisnotdead.fr](http://www.artisnotdead.fr)

■ **SVEN (Surveillance Video Entertainment Network)**

« Si la technologie de vidéosurveillance est capable de détecter quand tu ressembles à un terroriste, un criminel ou autre " indésirable " – pourquoi pas quand tu ressembles à une rock star ?

SVEN (Surveillance Video Entertainment Network) est un système comprenant une caméra, un moniteur et deux ordinateurs qui sont installés dans l'espace public (spécialement dans les endroits où les caméras de surveillance pourraient être placées). Le logiciel consiste à prendre la vision de l'ordinateur qui poste les piétons et détecter la caractéristique de leurs démarches. En temps réel, l'information est transmise et génère un clip réel doublé d'un clip de rock star. La vidéo et le son qui en résulte sont exposés grâce au moniteur dans l'espace public, interrompant la vidéo de surveillance standard à chaque fois qu'un potentiel rock star est détecté.

L'idée est d'examiner avec humour et de démystifier les inquiétudes quant à la surveillance et aux systèmes informatiques, non pas par rapport au fait d'"être regardé", mais plutôt à propos du processus d'observation. »

Site internet de SVEN : <http://deprogramming.us/ai/>

# [Bibliographie / Webographie]

## Ouvrages, articles

- Alpozzo Marc**, Les stratégies du pouvoir selon Michel Foucault, in *oulala.net*, 8 janvier 2005.  
[http://www.oulala.net/Portail/imprimersans.php?id\\_article=1608](http://www.oulala.net/Portail/imprimersans.php?id_article=1608)
- Bellaire Arnaud**, « Puce RFID : mythes et réalités du Big Brother miniaturisé », in *Futura sciences*, 2 mai 2007  
[http://www.futura-sciences.com/fr/comprendre/dossiers/doc/t/technologie/d/puce-rfid-mythes-et-realites-du-big-brother-miniaturise\\_559/c3/221/p1/](http://www.futura-sciences.com/fr/comprendre/dossiers/doc/t/technologie/d/puce-rfid-mythes-et-realites-du-big-brother-miniaturise_559/c3/221/p1/)
- Belleil Arnaud**, La traçabilité de l'individu mobile : vers la surveillance désirée, in *Internet Actu*.  
<http://www.internetactu.net/2004/10/12/la-traabilit-de-lindividu-mobile-vers-la-surveillance-dsire/>
- Bentham Jeremy**, Le panoptique, Précédé de L'œil du pouvoir. *Entretien avec Michel Foucault*. Éditions de la Villette, 2005.
- Castex Jean-Paul**, Comprendre Michel Foucault, Revue *Sciences humaines*, novembre 1994.  
<http://1libertaire.free.fr/Foucault38.html>
- Deleuze Gilles**, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L'autre journal*, n°1, mai 1990.
- Dufresne David**, « Dans l'œil de la vidéosurveillance », *Libération*, 13 mars 1999.
- Fahrenheit Sonja**, Techniques de contrôle, in *ARTE Magazine*, 15 juin 2007.  
<http://www.arte.tv/fr/histoire-societe/Tous-fiches/1588398.html>
- Foucault Michel**, « L'œil du pouvoir », in *Le panoptique*, Jeremy Bentham, Éditions de La Villette, 2005. (nb première édition : 1975)  
— *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Gallimard, 1975.
- Gérard Aline**, « Un rapport jette un sérieux doute sur l'efficacité des systèmes de vidéosurveillance », d'après le dossier paru le 4 septembre 2006 dans *Le Parisien*. Publication sur le net le 17 février 2007.  
<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article1859>
- Heilmann Eric et Vitalis André**, « La vidéosurveillance : un moyen de contrôle à surveiller », *Le Courrier du CNRS* n° 82, mai 1996, p. 47-49.
- Huet Cindy**, « Faut-il avoir peur de la biométrie ? » In *Tracenews info*, 21 janvier 2006.  
<http://www.tracenews.info/-Biometrie-.html>
- Kihm Christophe**, « Vidéosurveillance et fiction, Regard et identité, les modalités de la présence », *Art Press*, n°303, 2002.
- Lamy Franck**, « Renaud Auguste-Dormeuil, démonteur du réel. », *Beaux-Arts*, n°211, décembre 2001.
- Lebovici Elisabeth**, « Epier, bon œil », *Libération*, 18 février 2002.
- Lechner Marie**, « La surveillance est une activité qui génère une architecture totalitaire », *Libération*, 5 septembre 2007.  
<http://www.ecrans.fr/La-surveillance-est-une-activite,2048.html>

— « Ars sous surveillance. Ars Electronica, le doyen des festivals d'arts électroniques, scrute la fièvre sécuritaire qui nous encercle », *Libération*, 10 septembre 2007.  
<http://www.liberation.fr/culture/277238.FR.php>  
<http://www.ecrans.fr/Ars-sous-surveillance,2073.html>

**Lestocart Louis-José**, « Vidéosurveillance et fiction, Aporie sur l'enfermement », *Art press*, 2002.

**Mathiesen Thomas**, *The Viewer Society, Michel Foucault's Panopticon Revisited*, University of Oslo, Norway, SAGE Publications, 1997.

**Niney François**, *L'épreuve du réel à l'écran, Essai sur le principe de réalité documentaire*, De Boeck université, 2000.  
[http://books.google.fr/books?id=aJclx6vf854C&pg=PA202&lpg=PA202&dq=klier+mickael+le+g%C3%A9ant&source=web&ots=OHNB\\_\\_eNEO&sig=Ou2kTLsIna4zMLzO3nMeaJLfAQo&hl=fr](http://books.google.fr/books?id=aJclx6vf854C&pg=PA202&lpg=PA202&dq=klier+mickael+le+g%C3%A9ant&source=web&ots=OHNB__eNEO&sig=Ou2kTLsIna4zMLzO3nMeaJLfAQo&hl=fr)

**O'Neil Mathieu**, « Internet ou la fin de la vie privée », *Manière de voir* (Le Monde Diplomatique), n°56, mars-avril.

**Orwell Georges**, 1984, Trad. Amélie Audibert, Poche, 1972. (Première édition 1949)

**Peyret Emmanuel**, « Un mateur sachant mater », *Libération*, 16 février 2002.

**Piotet Dominique**, VeriChip : la première puce à implanter dans le corps humain homologuée par la Food And Drug Administration américaine... ou « Big Brother Inside »..., in *L'atelier* de BNP Paribas, le 22 octobre 2004

**Potte-Bonneville Mathieu**, « Les couleurs de la chair, entretien avec Laurent Saksik », *Vacarme*, automne 2004  
<http://www.vacarme.eu.org/article1376.html>

**Ramonet Ignacio**, « Sociétés sous contrôle », *Manière de voir* (Le Monde Diplomatique), n°56, mars-avril 2001.

**Rapport de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles** (CSILC) en réaction au 1er rapport annuel de Justice Canada sur l'application de la Loi antiterroriste (C-36) , 14 mai 2003.  
[www.interpares.ca/fr/publications/pdf/ombre\\_de\\_la\\_loi.pdf](http://www.interpares.ca/fr/publications/pdf/ombre_de_la_loi.pdf)

**Reichmuth Bettina**, « L'identification biométrique », *ARTE Magazine*, 14 juin 2007.  
<http://www.arte.tv/fr/histoire-societe/Tous-fiches/1588398.html>

**Renard Isabelle**, A la rencontre de la technique et du droit.  
<http://www.isabelle-renard.com/vie-privée-tracabilité.php>

**Rivière Philippe**, « Le renseignement américain en accusation, Petits débats sur Echelon », in *Le Monde Diplomatique*, 18 avril 2000  
<http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/echelon/>

**Ternisien Xavier**, « La vidéosurveillance empoisonne les relations entre les Verts et les socialistes à Strasbourg », *Le Monde*, 15 mars 2008.

**Thély Nicolas**, *Vu à la webcam (essai sur la web-intimité)*, Les Presses du Réel, 2002.  
— *Corps, art vidéo et numérique*, CNDP, 2006.

**Tietjen Friedrich**, « Les Surveillance Camera Players pointent l'érosion rampante de la vie privée dans l'espace public », *Voir et être vu*, Arte, 9 décembre 2002.

— *Voir et être vu*, reportage Arte, 2004.

**Troncy Eric**, « Comment l'art contemporain a inventé la télé-réalité », *Beaux-Arts*, n°242, juin 2004.

**Vitalis André**, « Être vu sans jamais voir », *Le Monde Diplomatique*, mars 1998, p.26-27.

## ■ Artistes et projets

- **Anne Zeitz**

<http://www.goethe.de/ins/fr/par/acv/bku/2007/fr2629002.htm>

<http://www.goethe.de/ins/fr/par/acv/bku/2007/fr2740837.htm>

- **Art is not dead**

<http://www.artisnotdead.fr/>

- **Banksy**, <http://www.banksy.co.uk/menu.html>

- *What are you looking at*

<http://www.flickr.com/photos/nolifebeforecoffee/124659356/>

- **Forowicz Roch**, *Interception*, 2007.

[www.environment.pl](http://www.environment.pl)

- **Le Géant (Der Riese), Michael Klier, 1983.**

- [http://www.dazibao-photo.org/fr/expos\\_en\\_cours.html](http://www.dazibao-photo.org/fr/expos_en_cours.html)

- <http://www.telerama.fr/cine/film.php?id=19652>

[http://books.google.fr/books?id=aJclx6vf854C&pg=PA202&lpg=PA202&dq=klier+mickael+le+g%C3%A9ant&source=web&ots=OHNb\\_\\_eNEO&sig=Ou2kTLsIna4zMLzO3nMeaJLFAQo&hl=fr](http://books.google.fr/books?id=aJclx6vf854C&pg=PA202&lpg=PA202&dq=klier+mickael+le+g%C3%A9ant&source=web&ots=OHNb__eNEO&sig=Ou2kTLsIna4zMLzO3nMeaJLFAQo&hl=fr)

- **Opéra Pagai**

[www.operapagai.com](http://www.operapagai.com)

- **Surveillance Camera Players**

<http://www.arte.tv/fr/cinema-fiction/Court-circuit/Emission-du-lundi-9-decembre-2002/342176,CmC=342180.html>

- **SVEN**

<http://deprogramming.us/ai/>

Dossier documentaire réalisé par Mélody Dupuy, Clotilde Fayolle, Nina Vandenberghe, [étudiantes](#) au sein du Master Projets Culturels dans l'Espace Public. Sous la direction de Pascal Le Brun-Cordier, professeur associé, directeur du Master Projets Culturels dans l'Espace Public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. <http://masterpcep.over-blog.com>  
— Mars 2008